



Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'activité 2015

Lundi 4 avril 2016

La séance est ouverte à 15 h 30 par le Président Christian FABRE. Il excuse l'absence de Monsieur le Maire, représenté par Monsieur Chansarel, Adjoint au Maire, et celle, de Mme Builles, secrétaire Adjointe puis remercie le personnel de leur présence. Il poursuit en présentant les personnes présentes à la table, dont Monsieur Alexandre SALAS-GORDO, expert comptable, Monsieur Olivier LAFON Commissaire aux comptes, Mmes Mercier secrétaire, Sevellec Trésorière et M. Mitaut Trésorier Adjoint.

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Chansarel qui ouvre l'Assemblée en remerciant l'ensemble du personnel présent à la séance.

Rapport moral

La parole est donnée au Trésorier Adjoint Jean-Éric MITAUT pour lecture du rapport moral.

Nous rappelons en quelques mots le travail effectué par le bureau l'an passé.

Nous avons traité environ 500 dossiers, toutes prestations confondues pour une somme de 70 000 €.

Les billetteries Aqualand, La Coccinelle, le parc Foli'z à Biganos, Kid Parc, Le Zoo enfant et Piscine adulte sont en hausse. Marquèze, Piscine enfant, Walibi et Zoo Adultes sont en baisse. Le vidéoclub avec qui nous étions en partenariat pour les cartes vidéo et le cybercafé, a fermé ses portes. Le montant de la dépense totale, toutes billetteries confondues s'élève à 7 515€.

Le cinéma Grand écran est en hausse avec, 1 846 places vendues contre 1 746 en 2014. La dépense pour le cinéma seul s'élève à 4 245€.

Deux sorties sportives ont été organisées par des agents de la Ville : l'une pour une journée Chasse en janvier, avec 10 adhérents, l'autre à la neige en février avec 6 adhérents. Comme l'an passé, une dizaine d'adhérents ont formé 1 équipe représentant la Mairie d'Arcachon au Cross des Collectivités à Gujan-Mestras. La dépense du Comité s'élève à 940 €.

Concernant les spectacles et concerts d'été, 519 places ont été vendues. Grâce au travail des bénévoles aux buvettes lors des concerts d'été, nous avons réalisé un bénéfice de 4 575 €.

La vente des chèques déjeuners est en hausse cette année. 60 730 chèques ont été commandés pour une dépense totale de 377 800 €.

"Prêt de véhicules et de matériel". Cette prestation est toujours appréciée par les adhérents. 73 d'entre vous en ont bénéficié pour un montant total de 8 517 €.

Aide exceptionnelle Au cours de l'année nous avons apporté une aide à 10 agents en difficultés passagères en concertation avec l'assistante sociale et après accord du Conseil d'Administration.

Aide aux parents d'enfant handicapé. L'an dernier nous avons mis en place une nouvelle prestation. Nous avons pu ainsi aider 3 agents concernés pour un montant de 1 500€.

Comme tous les ans, l'arbre de Noël s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et familiale au Palais des Congrès où les enfants et leurs parents ont apprécié le spectacle qui leur a été proposé. Toutefois, nous constatons encore cette année le manque d'intérêt de certains parents qui n'ont pas participé à cette journée. Tous les ans et encore cette année, une vingtaine de jouets n'ont pas été récupérés ce jour-là.

L'agenda 2016 qui vous a été distribué maintient sa recette. Il était accompagné, comme tous les ans, du stylo. Nous n'avons pas fait le format poche car nous avons fait quelques calendriers à la place. Le bénéfice réalisé s'élève à 5 655€. Remercions Julien Bouchet et Michel Tarissan qui démarchent les pubs auprès des commerçants.

Enfin, et comme chaque année, nous tenons à remercier la Municipalité pour le soutien qu'elle nous apporte ainsi que les bénévoles qui consacrent une partie de leur temps libre à leurs collègues, à l'occasion de la journée de l'arbre de Noël, et aux concerts d'été. Leur aide est aussi précieuse qu'indispensable au bon déroulement de ces manifestations. Merci.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Compte rendu financier

Le Président donne la parole à Monsieur Alexandre SALAS-GORDO, expert comptable. Ce dernier rappelle le contexte de son intervention et présente le bilan financier « à l'ancienne » le plus clairement possible. Après quoi, Monsieur Olivier LAFON, commissaire aux comptes, lit le rapport général financier et certifie les comptes sans réserve.

Le bilan financier est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Sylvie SEVELLEC, Trésorière, prend la parole et propose au vote l'affectation en report à nouveau du résultat. Elle est approuvée à l'unanimité.

Orientation sociale

Cathy MERCIER, Secrétaire, prend la parole pour l'orientation sociale de l'année 2016.

Bonjour à tous

Je vais donc maintenant vous présenter l'orientation sociale pour l'année 2016.

A propos des BILLETTERIES. La dépense en cinéma représente à elle seule 56 % de la dépense totale en billetterie dont le prix n'a pas bougé depuis plusieurs années. C'est pourquoi nous avons décidé de proposer l'augmentation du prix du billet à 6 euros. A contrario, nous souhaitons baisser le prix des entrées pour aqualand et pour walibi à 15 €. Toutes les billetteries fonctionneront de la même façon que l'année dernière. Nous vous rappelons que le règlement s'effectue uniquement par chèque. Nous vous demandons de faire bien attention aux dates de validité, les billets ne seront ni repris, ni échangés, ni remboursés. Nous vous conseillons de venir chercher vos billets au bureau du COS afin d'éviter toute réclamation en cas de perte, et bien sûr pendant les permanences prévues à cet effet.

SORTIES SPORTIVES Aucune activité pour 2016 puisque cette ligne a été réservée pour l'organisation des 40 ans du Comité.

ANNIVERSAIRE DU COS le 19 mai prochain, le COS fêtera ses 40 ans. Vous êtes donc conviés à nous rejoindre le 10 juin 2016 au Tir au Vol pour une soirée conviviale dans la joie et la bonne humeur. Vous recevrez en temps utile toutes les informations nécessaires.

Sur les SPECTACLES CONCERTS. Une discussion est en cours avec Arcachon Expansion pour la saison culturelle 2015/2016. Quant aux concerts d'été, vous avez déjà réservé vos places à un prix préférentiel avec de 5 à 10 € de remise sur le tarif public.

CHEQUES DEJEUNER COMMANDE ET DISTRIBUTION Nous rappelons qu'il est important que vous respectiez le délai de commande des chèques-déjeuner. Votre commande doit être passée avant le 15 de chaque mois. Les demandes doivent être lisibles et correctement remplies pour faciliter l'enregistrement. Ces chèques sont valables jusqu'au 31 décembre de l'année en cours.

J'en profite aussi pour vous rappeler que leur distribution se fait le premier lundi de chaque mois de 8h30 à midi au bureau du COS et l'après midi de 14h à 15h au Rez-de-Chaussée du Centre Administratif. Nous vous rappelons que pour en bénéficier, il faut avoir un contrat d'au moins 1 an. Par contre, un agent ayant un contrat de six mois renouvelé pour six mois, peut en bénéficier dès le 1er mois de la deuxième période.

Vous avez droit à un maximum de 11 commandes par an quel que soit le nombre de chèques que vous commandez. Pour les paiements en espèces, nous vous rappelons qu'il est interdit de les déposer dans la boîte aux lettres. Vous devez les apporter au bureau du COS, aux heures de permanence. Le COS ne sera pas responsable en cas de perte d'espèces déposées dans la boîte aux lettres.

AGENDA certains d'entre vous ont regretté le format poche qui n'a pas été fourni cette année. Aussi, pour 2017, nous avons décidé d'en commander une centaine afin de satisfaire le plus grand nombre de nos adhérents. Une centaine de calendriers sont déjà commandés aussi.

SITE INTERNET. Le Site qui est en ligne actuellement a été créé en 2005. Il n'est plus gérable aujourd'hui, son créateur étant parti à la retraite. Nous avons donc décidé d'en créer un nouveau. Toutes les idées sont les bienvenues quant aux informations que vous souhaitez y trouver.

L'ARBRE DE Noël. Cette journée se déroulera au Palais des Congrès le samedi 17 décembre 2016. L'après-midi sera consacré aux enfants, et se terminera par notre habituel loto-spectacle.

Je vous remercie de votre attention.

L'orientation sociale 2016 est approuvée à l'unanimité.

Budget prévisionnel

Monsieur SALAS-GORDO, reprend la parole pour donner lecture du budget prévisionnel 2016.

Il est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Le Président reprend la parole pour mettre au vote l'augmentation des tarifs prestations de 1%.

Elle est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Question diverses

La question du prix de l'adhésion est abordée par un adhérent, il propose à l'assemblée d'augmenter celle-ci. Après un court débat, cette augmentation n'est pas reçue.

Le Président reprend la parole. Nous regrettons le peu d'intérêt des adhérents pour notre Assemblée ; en effet, ceux-ci, sont de moins en moins nombreux à participer et les agents présents ne sont pas forcément ceux qui en profitent le plus.

La Parole est donnée à M. Chansarel pour le mot de la fin.

La séance est levée à 16 H 30.

*P/Le Conseil d'Administration
Christian FABRE
Président*

